



L'HÉBERGEMENT CITOYEN DANS LA MÉTROPOLE DE LYON ET LE RHÔNE

Une mobilisation qui s'inscrit
dans la durée

État des lieux 2024

Avril 2026

Nadine CAMP

> Points clés

■ 323 ménages,
soit 756 personnes,
accueillis par
49 associations
en 2024

■ Après la fin de l'accueil
des déplacés d'Ukraine,
une mobilisation qui
perdure pour les
personnes migrantes en
provenance des autres
régions d'origine

■ Des préoccupations
concernant les besoins
d'accueil importants
pour les femmes
et les enfants

Introduction

Nombre de citoyens se mobilisent en France pour accueillir des personnes migrantes sans-abris. Cette forme d'engagement s'est particulièrement développée à partir de 2015, puis en 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, pour apporter des solutions concrètes d'hébergement aux personnes fuyant les conflits et cherchant une protection en Europe, mais aussi pour permettre la création de liens avec la société d'accueil.

Dans le Rhône, un observatoire de l'hébergement citoyen¹ réunit plusieurs associations du territoire² qui organisent un accueil chez l'habitant ou au sein de colocations, ainsi que la mise à disposition de logements indépendants. À côté des solutions d'hébergement proposées, ces associations apportent une contribution importante à l'inclusion sociale en France des personnes accueillies.

Cet observatoire a notamment pour objectifs de mieux prendre la mesure de la contribution des citoyens à l'hébergement des personnes migrantes et à leur accompagnement, et de rendre cette action visible.

Une première étude quantitative a permis de réaliser un état des lieux détaillé de l'hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône en 2022³. L'objectif de la note présentée ici est de donner un rapide aperçu de son évolution en 2024.

Les données ont été collectées sur la base d'un questionnaire coconstruit avec les six associations qui participent à l'observatoire de l'hébergement citoyen, qui l'ont ensuite complété. Ces données concernent 49 associations qui proposent un hébergement citoyen⁴ dans la métropole de Lyon et le Rhône.

Le public concerné par cet état des lieux est constitué de personnes migrantes, quelques soient leurs statut administratif et pays d'origine. Deux des associations participantes ont cependant un critère d'accueil lié au statut de la personne : l'antenne lyonnaise de JRS Welcome accueille des personnes en demande d'asile et J'accueille-Rhône s'adresse à des bénéficiaires d'une protection internationale.

¹ Voir sur le site Internet de Synergies migrations : [Observatoire de l'hébergement citoyen dans le Rhône](#)

² En 2024, six associations ont participé à cet observatoire : [l'Aclaam](#) (réseau de 57 associations dont 27 dans la métropole de Lyon), [Forum réfugiés, J'accueille - Rhône](#), [JRS Welcome](#) - Lyon, [L'Ouvre Porte](#), [Terre d'ancrages](#).

³ Nadine Camp, « Visibiliser l'hospitalité : la place de l'hébergement citoyen dans l'accueil des personnes migrantes - Un état des lieux à Lyon et dans le Rhône en 2022. », Synergies migrations, novembre 2023. Disponible sur le site Internet de [Synergies migrations](#).

⁴ Les données transmises par l'Aclaam concernent ses associations membres.

Quelques chiffres clés :

Métropole de Lyon et Rhône :

49 associations interrogées

- ✓ **323 ménages** accueillis, composés de **756 personnes**
- ✓ **41 % d'enfants**
- ✓ **186 708 nuitées**
- ✓ **352 hébergements mobilisés**

Focus sur la métropole de Lyon :

32 associations interrogées

- ✓ **234 ménages** accueillis, composés de **526 personnes**
- ✓ **43 % d'enfants**
- ✓ **124 370 nuitées**
- ✓ **285 hébergements mobilisés**

Une diminution relative du niveau d'accueil en hébergement citoyen entre 2022 et 2024

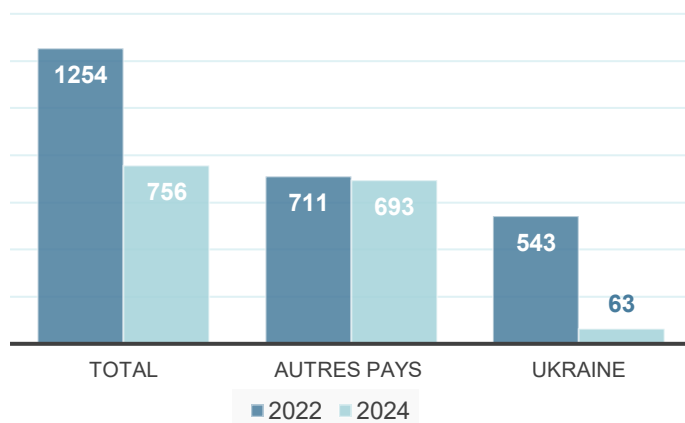
En 2022, 446 ménages, soit 1 254 personnes, avaient été accueillis dans la métropole de Lyon et le Rhône par les associations interrogées. Les données recueillies en 2024 montrent une diminution, avec 323 ménages, soit 756 personnes, accueillis.

Cette baisse du nombre de personnes accueillies doit cependant être relativisée : en 2022, 43 % des personnes recensées étaient des déplacés d'Ukraine. L'étude montrait alors que le réseau d'accueil des réfugiés ukrainiens s'était constitué à côté des initiatives d'hébergement citoyen préexistantes, qui accueillent des personnes migrantes quelle que soit leur nationalité. En 2024, l'hébergement citoyen des personnes déplacées d'Ukraine ne représentait plus qu'une très faible part de cette forme d'accueil, environ 8 %.

L'accueil en hébergement citoyen des autres publics reste relativement stable dans la métropole de Lyon et le Rhône avec 693 personnes accueillies en 2024 contre 711 en 2022.

Graphique n° 1 : Évolution du nombre de personnes accueillies entre 2022 et 2024, dont personnes déplacées d'Ukraine (métropole de Lyon et Rhône)

Évolution 2022-2024



Un accueil qui reste important dans le cœur de l'agglomération malgré les tensions liées au logement

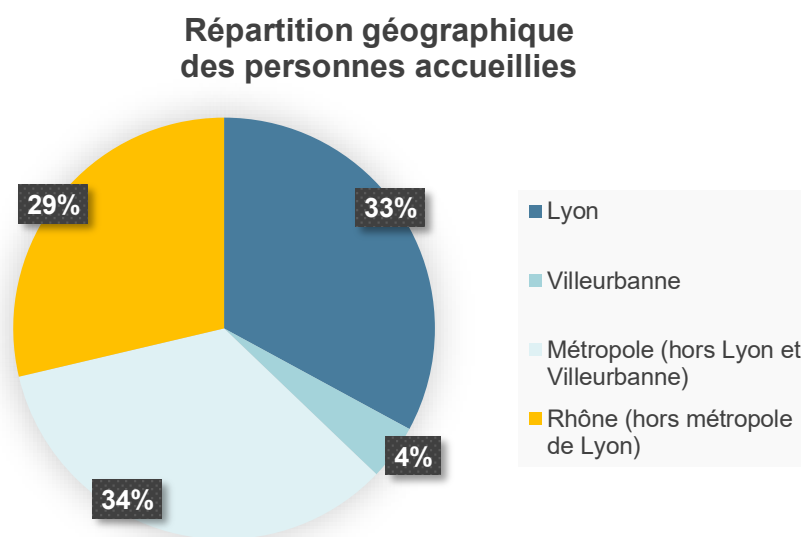
Un tiers des personnes accueillies en hébergement citoyen en 2024 l'a été dans la ville de Lyon. La proportion s'élève à 37 % lorsque l'on inclut la proche banlieue de Villeurbanne (voir graphique n° 2). Les craintes exprimées en 2024 par certaines associations de voir diminuer les possibilités d'accueil sur ces zones de la métropole les plus recherchées en matière de logement, ne se sont donc pas confirmées. Ces communes sont par ailleurs parmi celles qui sont les plus concernées par les problématiques de sans-abrisme et d'exclusion liée au logement dans la métropole⁵.

Si 71 % des personnes ont été hébergées sur le territoire de la métropole de Lyon, l'accueil dans les autres communes du Rhône reste important (voir graphique n° 2). Malgré les difficultés qui peuvent se poser en termes de mobilité, ces communes étant souvent moins bien desservies que celles de

⁵ Voir « Le sans-domicilisme en 2024. Rapport annuel du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement dans la métropole de Lyon », novembre 2025. Disponible sur le site internet de l'agence [Urbalyon](#).

la métropole, les associations soulignent leur capacité, sur ces territoires, à mobiliser plus facilement l'environnement social afin de faciliter l'insertion des personnes, y compris sur le plan professionnel.

Graphique n°2 : répartition géographique des personnes en hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône en 2024

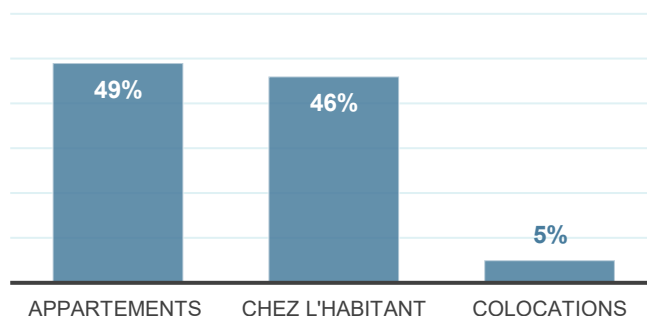


Une proportion importante d'accueil en appartement

Sur les 352 hébergements mobilisés sur l'ensemble des territoires concernés par cet état des lieux, près de la moitié sont des appartements indépendants (voir graphique n° 3). L'arrêt progressif de l'accueil des personnes déplacées d'Ukraine, généralement accueillies chez l'habitant tant dans la métropole que sur les autres communes du Rhône, a réduit la part de ce type d'hébergement. Cela n'induit donc pas une augmentation des possibilités d'accueil en appartement en valeur absolue.

Graphique n°3 : répartition par type d'hébergement proposés dans la métropole de Lyon et le Rhône

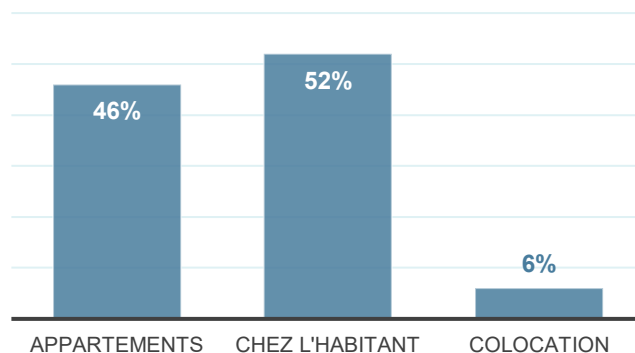
Types d'hébergement proposés
Métropole de Lyon et Rhône



Il est intéressant de noter que cette part importante d'accueil en appartements indépendants ne concerne pas seulement les zones du département les plus éloignées du centre urbain. Cette proportion reste élevée sur le territoire de la métropole de Lyon, représentant 46 % des hébergements citoyens, malgré le coût élevé des logements (voir graphique n° 4).

Graphique n°4 : répartition par type d'hébergement proposés dans la métropole de Lyon

Types d'hébergement proposés
Métropole de Lyon



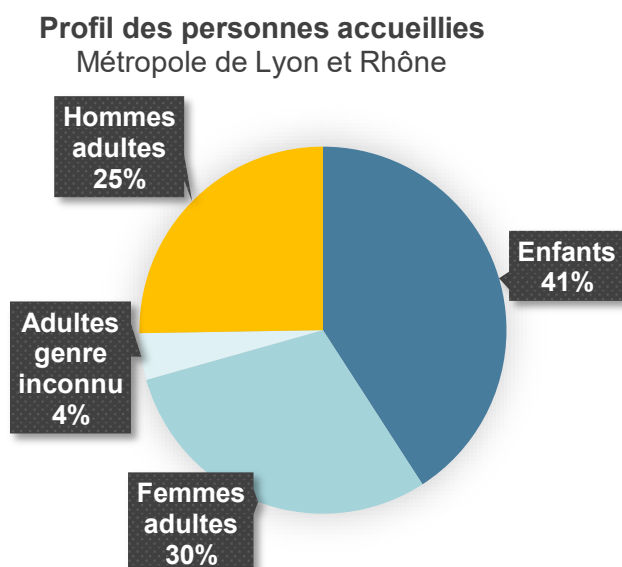
Une majorité de femmes et d'enfants parmi les personnes accueillies

Les données recueillies auprès des associations montrent que 71 % des personnes en hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône en 2024 étaient des femmes et des enfants (voir graphique n°5).

La moitié des adultes accueillis étaient des femmes et un quart des ménages était constitué de femmes isolées avec enfant(s) (voir graphique n° 6).

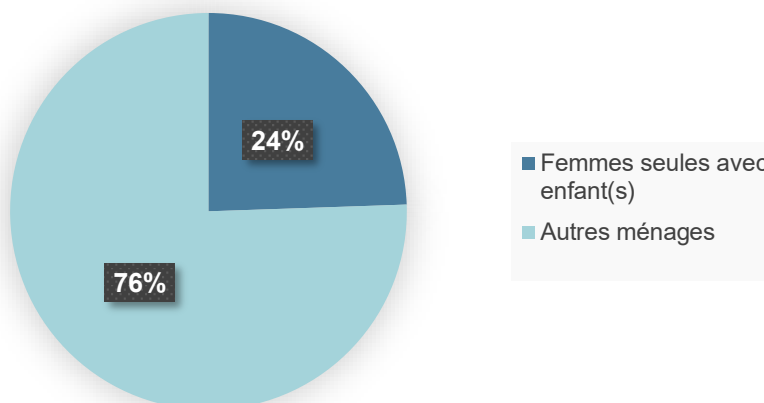
Ces chiffres peuvent interpeller compte tenu du fait que les femmes seules avec ou sans enfant sont généralement considérées parmi les personnes prioritaires au regard des critères liés à la vulnérabilité pour l'attribution de places d'hébergement dans les dispositifs institutionnels. Selon cette approche, elles devraient donc avoir moins souvent besoin de recourir à l'hébergement citoyen. Néanmoins, plusieurs associations ont indiqué au cours de l'année 2025 avoir été confrontées à une augmentation de demandes émanant de femmes.

Graphique n°5 : répartition des personnes accueillies par profil dans la métropole de Lyon et le Rhône



Graphique n°6 : proportion de ménages accueillis constitués de femmes seules avec enfant(s), dans le Rhône et la métropole de Lyon

Part de femmes seules avec enfant(s)
Rhône et métropole de Lyon

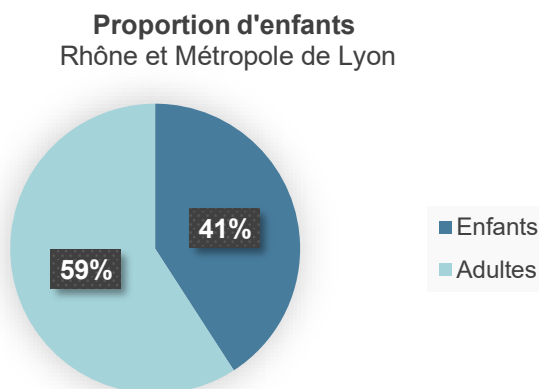


En 2024, 309 enfants ont été accueillis en hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône. Cela représente une très légère hausse par rapport à 2022, avec 41 % d'enfants pour 59 % d'adultes en 2024 (voir graphique n° 7) contre 39 % en 2022. Sur le seul territoire de la métropole de Lyon, la proportion est encore un peu plus élevée, avec 43 % d'enfants (voir graphique n° 8).

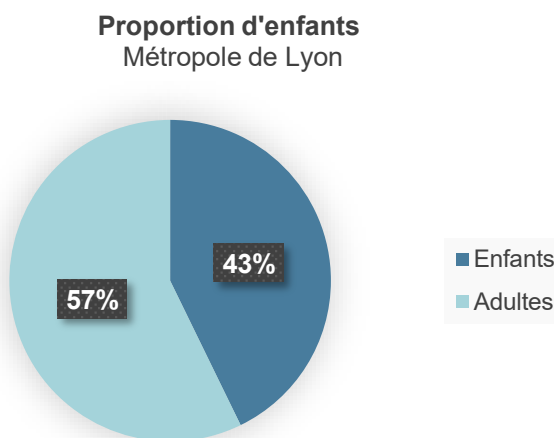
Ces chiffres sont extrêmement préoccupants compte tenu de la vulnérabilité particulière des enfants et de la situation de précarité dans laquelle ils se trouvent. En 2024, 8 000 mineurs en situation d'exclusion au regard du logement ont été recensés dans la métropole de Lyon⁶. L'accueil d'enfants en hébergement citoyen permet d'atténuer en partie le risque de sans-abrisme et peut proposer un environnement social, à travers le lien avec le collectif d'accueil, qui peut être rassurant. Il n'enlève cependant pas le caractère d'incertitude lié à l'avenir du foyer accueilli, et revêt par ailleurs un enjeu spécifique au regard de la parentalité, les parents dépendant eux-mêmes d'autres adultes pour être hébergés et accompagnés.

⁶ Ibidem.

Graphique n°7 : proportion d'enfants parmi les personnes accueillies dans le Rhône et la métropole de Lyon



Graphique n°8 : proportion d'enfants parmi les personnes accueillies dans la métropole de Lyon



La sortie de l'hébergement citoyen, quelles solutions ?

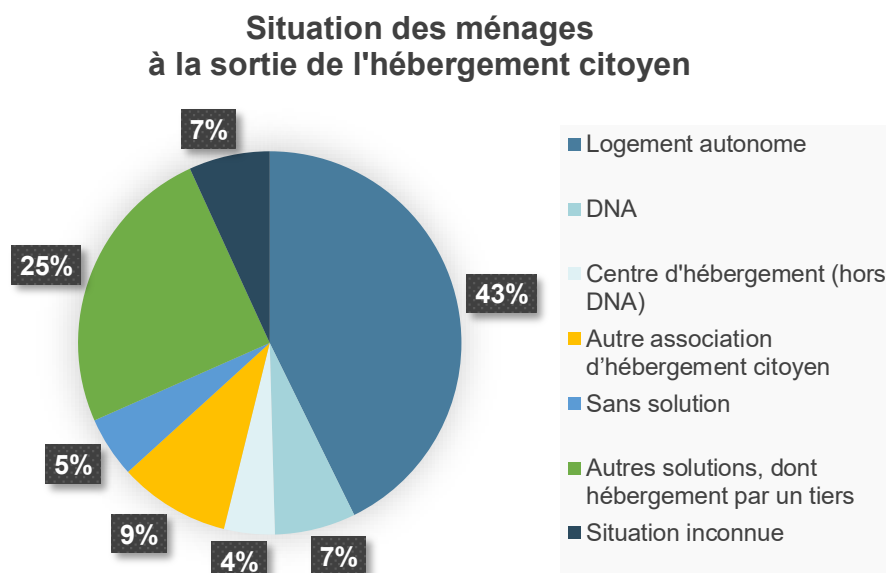
Au cours de l'année 2024, l'accueil en hébergement citoyen s'est terminé pour 117 ménages. Sur les 49 associations interrogées, seules deux d'entre elles proposent une durée d'accueil prédéfinie - entre 9 et 12 mois. Même pour ces associations, des exceptions sont faites et l'accueil peut perdurer si la situation de la personne ne lui permet pas de trouver une autre solution d'hébergement ou un logement. Cela peut notamment être le cas lorsque la délivrance d'un titre de séjour, bien que certaine, a pris du retard.

Seulement 5 % des ménages se trouvent ainsi sans solution à la fin de leur période en hébergement citoyen (voir graphique n° 9). Ce chiffre montre l'importance de ce type d'accueil dans le parcours résidentiel des personnes : il ne s'agit pas seulement d'une solution ponctuelle, mais aussi, souvent grâce à l'accompagnement qui est fait et/ou au réseau auquel cet accueil permet d'accéder, d'une transition vers une autre hébergement ou un logement.

Notons cependant que dans 9 % des cas, la sortie se fait vers une autre association d'hébergement citoyen qui prend le relais (voir graphique n°9). Si l'on ajoute à ce chiffre les données concernant un accueil chez un tiers, sans qu'il soit précisé si cet accueil relève ou non d'une association d'hébergement citoyen, la proportion s'élève au total à 34 % des ménages⁷.

Seuls 13 % des ménages accèdent à un dispositif d'hébergement institutionnel, dans le dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile et réfugiés (DNA) ou en centre d'hébergement d'urgence (voir graphique n° 9).

Graphique n°9 : situation des ménages sortis de l'hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône en 2024

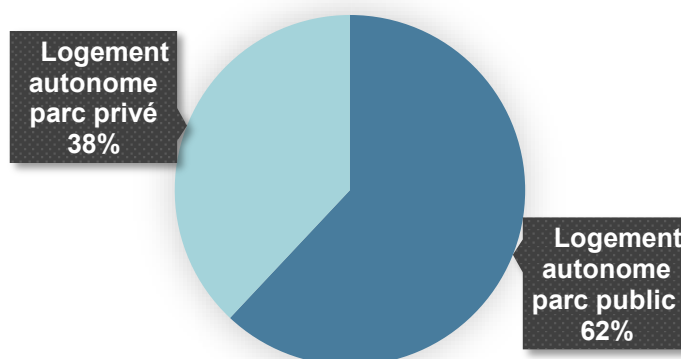


⁷ Sur l'hébergement chez des tiers, voir le rapport de la Fondation pour le logement « L'état du mal logement en France. Rapport annuel 2026 ». Disponible sur le site de la [Fondation pour le logement](#).

Pour la plus grande partie des associations qui proposent un hébergement citoyen en appartement indépendant, la sortie ne se fait qu'une fois que le ménage est en capacité de subvenir à ses besoins et peut payer un loyer. Cela explique la forte proportion de ménages ayant accédé à un logement autonome à la sortie de l'hébergement citoyen en 2024, qui représentent 43 % des situations (voir graphique n° 9). La majorité de ces ménages obtient un logement dans le parc social, mais 38 % louent un logement dans le parc privé (voir graphique n° 10).

Graphique n°10 : répartition entre l'accès au parc social et parc privé pour les personnes ayant obtenu un logement autonome à la sortie de l'hébergement citoyen en 2024

Accès au logement à la sortie
Métropole de Lyon et Rhône



Conclusion

L'état des lieux réalisé en 2022⁸, qui dessinait l'émergence de deux sphères de solidarité distinctes entre, d'un côté l'accueil des personnes migrantes de toutes origines, largement initié à partir de 2015, et de l'autre l'accueil des réfugiés d'Ukraine, se confirme. L'élan de solidarité de 2022 n'a pas eu l'effet d'entraînement que certains escomptaient sur l'hospitalité citoyenne à l'égard des personnes migrantes. Les initiatives d'hébergement citoyen préexistantes n'ont que peu accueilli de déplacés d'Ukraine à ce moment-là et, une fois cet accueil terminé, cette solidarité ne s'est pas non plus reportée sur d'autres personnes exilées.

À côté de cet accueil spécifique des déplacés d'Ukraine, l'hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et dans le Rhône a conservé une dynamique importante en 2024, permettant d'accueillir plus de 750 personnes. La tendance parfois identifiée d'une diminution de l'hospitalité citoyenne en France ne se confirme donc pas au niveau local⁹. Les initiatives d'hébergement citoyen sur le territoire étudié, pour la plupart engagées depuis 2015, s'inscrivent donc dans la durée.

Si cet état des lieux met en lumière une solidarité importante à l'égard des personnes migrantes, cette mobilisation est néanmoins le reflet d'une situation très préoccupante concernant le manque d'hébergements et de logements sur le territoire, particulièrement concernant les femmes et les enfants, qui constituent une part importante des personnes accueillies.

Il ne doit pas non plus masquer les nombreux enjeux auxquels sont confrontées les personnes mobilisées pour offrir cette hospitalité¹⁰.

⁸ Nadine Camp, « Visibiliser l'hospitalité : la place de l'hébergement citoyen dans l'accueil des personnes migrantes - Un état des lieux à Lyon et dans le Rhône en 2022 ». *Op. Cit.*

⁹ Nathalie Birchem, « Solidarité envers les migrants : dix ans après, que devient l'hébergement citoyen ? » dans La Croix, 28 novembre 2025.

¹⁰ Nadine Camp, « L'hospitalité, une affaire privée ? L'hébergement citoyen à l'épreuve de politiques et de pratiques administratives kafkaïennes. » Synergies migrations, avril 2026. Disponible sur le site Internet de [Synergies migrations](#).

AUTEURE

Nadine Camp est co-fondatrice et co-directrice de Synergies migrations. Ses fonctions au sein d'une ONG de défense des droits humains, puis d'une association d'aide aux réfugiés, l'ont conduite à réaliser de nombreuses missions de terrain en Afrique et en Europe de l'Est. Spécialiste des questions liées aux migrations et à l'asile, elle est intervenue en tant qu'experte indépendante auprès d'associations, de collectivités locales et d'organisations internationales pour accompagner des porteurs de projets et conduire des études sur les politiques et les pratiques d'accueil des personnes migrantes. Elle a notamment réalisé plusieurs travaux sur l'hébergement citoyen des personnes migrantes.

L'auteure remercie l'ensemble des associations qui participent activement aux travaux de l'observatoire de l'hébergement citoyen dans le Rhône, ainsi que toutes les personnes qui ont consacré du temps à coconstruire et à répondre au questionnaire qui a servi de base à cette étude. Merci également à Suzanne Laroche, stagiaire à Synergies migrations, qui a contribué à la collecte et à l'analyse des données.

SYNERGIES MIGRATIONS

Synergies migrations est un centre de recherche fondé sur le dialogue et l'action qui se situe à la croisée de l'expertise, de l'aide à la prise de décision et du renforcement des capacités des parties prenantes sur les questions d'asile, d'immigration et d'inclusion. Synergies migrations entend contribuer à l'élaboration de politiques et de pratiques éclairées favorisant l'accès des personnes migrantes à la protection et à la dignité ainsi qu'à l'émergence d'une société ouverte et inclusive.

<https://synergies-migrations.org/>

© Tous droits réservés, Synergies migrations, 2026

Couverture : © Bilal Zoba, JRS France

Comment citer cette publication : Nadine Camp, « L'hébergement citoyen dans la métropole de Lyon et le Rhône : une mobilisation qui s'inscrit dans la durée. État des lieux 2024 » Synergies migrations, avril 2026.